

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste	Professeur des écoles contractuel
Statut	Contractuel
Mission principale du service	Assurer des missions d'enseignant remplaçant dans une école maternelle ou élémentaire dans le département des Landes.

LES MISSIONS DU POSTE

Missions et activités	<p>Les professeurs des écoles contractuels exercent des missions d'enseignement auprès des enfants de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire, soit de la petite section au CM2.</p> <p>L'enseignement qu'ils dispensent est polyvalent : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences, langue vivante, musique, éducation artistique et culturelle, enseignement moral et civique et éducation physique et sportive.</p> <p>Ce sont les contenus et les apprentissages liés à toutes ces disciplines qu'ils sont amenés à préparer et à conduire avec les élèves dans le cadre des programmes nationaux et des progressions dans les différents cycles de l'école.</p> <p>Ils doivent également assurer la prise en charge des activités pédagogiques complémentaires.</p>
Intérêts, Contraintes Difficultés du poste	Adaptabilité aux différents niveaux de classe.

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE

Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser l'expression orale et écrite en français - Connaître les programmes du 1^{er} degré et de l'organisation pédagogique, - Adhérer au principe aux valeurs et aux principes de la République et de l'école laïque, - Avoir le sens du travail en équipe <p><u>Mention complémentaire</u> : expérience dans l'enseignement ou avec des groupes d'enfants appréciée.</p>
Conditions et pré-requis	<p>Niveau licence a minima Inscription en Master 1 appréciée PSC1 Certificat en natation Casier judiciaire vierge Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'accès à la fonction publique</p>
Recrutement	<p>Entretien avec un Inspecteur de l'éducation nationale Une formation visant à permettre une entrée dans les fonctions sera proposée avant toute prise de poste.</p>
Régime horaire	<p>Les professeurs des écoles contractuels sont soumis aux mêmes obligations de service que les enseignants titulaires et participent donc aux temps d'animations et de formation, aux travaux en équipe et aux temps de concertation (conseil de cycle, conseil d'école...)</p> <p>Ce service se compose de manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 108h annualisées - 26 heures hebdomadaires maximum dont : <ul style="list-style-type: none"> o 24 heures d'enseignement o 2 heures d'activités pédagogiques complémentaires
Contrat et Rémunération	<p>Recrutement début janvier et contrat jusqu'au 11/02/2022. Base de rémunération brute à l'indice 408, soit une rémunération de 1719,77 € brute mensuelle.</p>
Modalités de candidatures	<p>Adresser CV, lettre de motivation et dernier diplôme obtenu</p> <p>à l'adresse suivante : recrutement-diper40@ac-bordeaux.fr</p>